

FORMATION PORT DU HARNAIS - TRAVAIL EN HAUTEUR

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article l6353-1.



En fonction des thématiques : Formation INTRA et/ou INTER entreprise
(dans votre établissement ou dans nos locaux)



Répondre aux obligations légales du code du travail et du code pénal

RÉFÉRENCE :

MOD_2018057

Date dernière édition : 14/08/2024

DUREE : 7 heures

EFFECTIF :

De 1 à 10

PUBLIC

Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur et à utiliser des harnais.

PRE-REQUIS

Aptitude médicale validée par le Médecin du Travail

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Validation par le centre de formation de l'analyse du besoin envoyée en amont de la formation.

FORMATEUR

Formateurs au travail en hauteur

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE :

Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, les participants auront acquis les connaissances techniques relatives au travail en hauteur, à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur.

COMPETENCES DEVELOPPÉES :

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur.
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

Une formation de 4h00 est préconisée tous les 12 mois.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

- Exposés interactifs,
- Démonstrations par le formateur,
- Mises en situation des stagiaires

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Conformément à l'Article L 4121-1 du Code du Travail,
Recommandations R430 et R431 de la CNAMTS.

FORMATION PORT DU HARNAIS - TRAVAIL EN HAUTEUR

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article I6353-1.

PROGRAMME :

PARTIE THÉORIQUE:

Les principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques appliquée aux travaux en hauteur
- La documentation associée

Les mesures de sécurité organisationnelles

- La préparation du chantier
- Les mesures concernant l'utilisateur
- Les compétences des utilisateurs
- L'encadrement du chantier

Les mesures de sécurité techniques

- Le choix des équipements d'intervention
- Les équipements de protection individuelle
- La vérification et l'entretien des équipements

Les situations d'urgence

- Les conséquences d'une chute avec le port du harnais
- La conduite à tenir après une chute

PARTIE PRATIQUE :

- Exercices pratiques
- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais
- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais
- Mise en oeuvre des systèmes de liaisons
- Exercice de mise en suspension
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

EVALUATION :

L'évaluation de la formation est réalisée de manière sommative au cours des exercices de mise en situation.

Taux de réussite de cette formation : %

Taux de satisfaction de cette formation : 0%